

- 16 -

3) SERVICE DE SOINS A DOMICILE POUR PERSONNES AGEES

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles d'investissement : | 40 | 39 | 26 | 9 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles de fonctionnement : | 576 | 575 | 537 | 557 | 507 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles totales : | 616 | 614 | 563 | 566 | 507 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles d'investissement : | 133 | 116 | 105 | 108 | 148 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles de fonctionnement : | 592 | 584 | 529 | 643 | 581 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|
| - Recettes cumulées : | | | | | |
| Recettes réelles totales de l'exercice | 725 | 700 | 634 | 751 | 729 |
| Résultats antérieurs reportés | 198 | 181 | 158 | 130 | 212 |
| Part affectée à l'investissement | 125 | 110 | 99 | 104 | 147 |
| Résultat antérieur disponible | 73 | 71 | 59 | 26 | 65 |
| - Recettes cumulées | 798 | 771 | 693 | 777 | 794 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------------------------|------|------|------|------|------|
| - Excédents cumulés : | 181 | 158 | 130 | 212 | 287 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|
| - Forfait global annuel de soins proposé par la D.D.A.S.S. : | 580 | 578 | 520 | 638 | 579 |

- 17 -

4) FORETS COMMUNALES

| | | | | | | |
|---|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-----|
| - Dépenses réelles d'investissement : (avec travaux en régie) | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | 183 | 282 | 143 | 156 | 182 | |
| - Remboursement emprunts en capital : | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | 15 | 16 | 25 | 26 | 27 | |
| - Dépenses réelles de fonctionnement : (hors travaux en régie) | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | 333 | 341 | 318 | 312 | 305 | |
| - Intérêts des emprunts (ICNE inclus) : | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | 3 | 1 | 2 | 3 | 2 | |
| - Dépenses réelles totales : | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | 516 | 623 | 461 | 468 | 487 | |
| - Recettes réelles d'investissement : | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | 125 | 207 | 114 | 179 | 231 | |
| - Emprunts réalisés : | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | 0 | 78 | 0 | 0 | 0 | |
| - Recettes réelles de fonctionnement : | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | Recettes d'exploitation du service | 258 | 158 | 149 | 187 | 183 |
| | Participation du Budget Principal | 262 | 373 | 377 | 333 | 317 |
| | Recettes réelles de fonctionnement | 520 | 531 | 526 | 520 | 500 |
| - Recettes cumulées : | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | Recettes réelles totales de l'exercice | 645 | 738 | 640 | 699 | 731 |
| | Résultats antérieurs reportés | 125 | 129 | 114 | 179 | 231 |
| | Part affectée à l'investissement | 125 | 129 | 114 | 179 | 231 |
| | Résultat antérieur disponible | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | - Recettes cumulées | 645 | 738 | 640 | 699 | 731 |
| - Excédents cumulés : | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | 129 | 114 | 179 | 231 | 244 | |
| - Participation du Budget Principal : % dépenses réelles totales | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | 262 50,8 | 373 59,9 | 377 81,8 | 333 71,2 | 317 65,1 | |
| - Produit des coupes de bois : | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | |
| | 252 | 154 | 141 | 179 | 178 | |

- 18 -

5) ZA DES CHAMPS MONTANTS

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles d'investissement : | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles de fonctionnement : | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles totales : | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles d'investissement : | 18 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles de fonctionnement : | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles totales : | 18 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Excédents ou déficits cumulés : | -5 | -5 | -5 | -5 | -5 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| - Recettes cumulées : | | | | | |
| Recettes réelles totales de l'exercice | 18 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultats antérieurs reportés | -16 | -5 | -5 | -5 | -5 |
| Part affectée à l'investissement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat antérieur disponible | -16 | -5 | -5 | -5 | -5 |
| - Recettes cumulées | 2 | -5 | -5 | -5 | -5 |

- 19 -

6) ZA THOMAS EDISON

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles d'investissement : | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles de fonctionnement : | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles totales : | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles d'investissement : | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles de fonctionnement : | 33 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles totales : | 33 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Excédents ou déficits cumulés : | -187 | -187 | -187 | -187 | -187 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| - Recettes cumulées : | | | | | |
| Recettes réelles totales de l'exercice | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultats antérieurs reportés | -221 | -187 | -187 | -187 | -187 |
| Part affectée à l'investissement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat antérieur disponible | -221 | -187 | -187 | -187 | -187 |
| - Recettes cumulées | -221 | -187 | -187 | -187 | -187 |

- 20 -

7) CHAUFFAGE URBAIN

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|
| - Dépenses réelles d'investissement : | 1 781 | 2 858 | 1 662 | 1 410 | 3 909 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Remboursement emprunts en capital : | 182 | 178 | 227 | 224 | 224 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles de fonctionnement : | 305 | 321 | 294 | 266 | 263 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Intérêts des emprunts (ICNE inclus) : | 204 | 186 | 156 | 155 | 152 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| - Dépenses réelles totales : | 2 086 | 3 179 | 1 956 | 1 676 | 4 172 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|
| - Recettes réelles d'investissement : | 1 538 | 1 573 | 3 329 | 2 769 | 2 872 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------------------------|------|------|------|------|------|
| - Emprunts réalisés : | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|-------|------|------|
| - Recettes réelles de fonctionnement : | 606 | 732 | 1 187 | 806 | 913 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|
| - Recettes cumulées : | | | | | |
| Recettes réelles totales de l'exercice | 2 144 | 2 305 | 4 516 | 3 575 | 3 785 |
| Résultats antérieurs reportés | 971 | 94 | -793 | 2 748 | 2 647 |
| Part affectée à l'investissement | 935 | 13 | -981 | 2 000 | 1 642 |
| Résultat antérieur disponible | 36 | 81 | 188 | 748 | 1 005 |
| - Recettes cumulées | 2 180 | 2 386 | 4 704 | 4 323 | 4 790 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------------------------|------|------|-------|-------|------|
| - Excédents cumulés : | 94 | -793 | 2 748 | 2 647 | 618 |

- 21 -

8) ARCHEOLOGIE

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles d'investissement : | | 39 | 58 | 54 | 22 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Remboursement emprunts en capital : | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|-------|------|
| - Dépenses réelles de fonctionnement : | | 120 | 899 | 1 484 | 696 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Intérêts des emprunts (ICNE inclus) : | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|------|------|------|-------|------|
| - Dépenses réelles totales : | | 159 | 957 | 1 538 | 718 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles d'investissement : | | 0 | 3 | 10 | 8 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------------------------|------|------|------|------|------|
| - Emprunts réalisés : | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|-------|-------|------|
| - Recettes réelles de fonctionnement : | | 163 | 1 083 | 1 673 | 817 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------------|--------------|--------------|--------------|
| - Recettes cumulées : | | | | | |
| Recettes réelles totales de l'exercice | | 163 | 1 086 | 1 683 | 825 |
| Résultats antérieurs reportés | | 0 | 3 | 129 | 280 |
| Part affectée à l'investissement | | 0 | 3 | -5 | 0 |
| Résultat antérieur disponible | | 0 | 0 | 134 | 280 |
| - Recettes cumulées | | 163 | 1 086 | 1 817 | 1 105 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------------------------|------|------|------|------|------|
| - Excédents cumulés : | | 3 | 129 | 280 | 387 |

- 22 -

9) ZA MADELEINE BRES

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles d'investissement : | | | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles de fonctionnement : | | | 0 | 466 | 10 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|
| - Dépenses réelles totales : | | | 0 | 466 | 10 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles d'investissement : | | | 0 | 0 | 0 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles de fonctionnement : | | | 0 | 0 | 240 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|
| - Recettes réelles totales : | | | 0 | 0 | 240 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Recettes cumulées : | | | | | |
| Recettes réelles totales de l'exercice | | | 0 | 0 | 240 |
| Résultats antérieurs reportés | | | 0 | 0 | -466 |
| Part affectée à l'investissement | | | 0 | 0 | 0 |
| Résultat antérieur disponible | | | 0 | 0 | -466 |
| - Recettes cumulées | | | 0 | 0 | -226 |

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|------|------|------|------|------|
| - Excédents ou déficits cumulés : | | | 0 | -466 | -236 |

Définition et mode de calcul des concepts utilisés (nomenclature M14)*** Dépenses réelles d'investissement y compris les travaux en régie :**

Total des dépenses d'investissement, dont sont déduits les dépenses d'investissement d'ordre [les reprises sur apports, sur dotations et réserves (compte 10), sur subventions d'investissement (compte 139), sur provisions (comptes 14, 15, 29, 39, 49, 59), les différences sur réalisations d'immobilisations (compte 19) et les charges à répartir (compte 481)] et le déficit antérieur reporté. A ces dépenses on ajoute les travaux en régie (R72).

*** Dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie :**

Total des dépenses de fonctionnement, dont sont déduits les dépenses d'ordre, les subventions ou dotations d'équipement en nature (compte 6741), la valeur comptable des immobilisations cédées (compte 675), la différence sur réalisations transférées en investissement (compte 676), les dotations aux amortissements et provisions (compte 68)], le déficit antérieur reporté et les travaux en régie (R72).

*** Dépenses réelles totales :**

Somme des dépenses réelles de fonctionnement et des dépenses réelles d'investissement.

*** Dépenses réelles d'équipement brut y compris travaux en régie :**

Total des immobilisations incorporelles (compte 20), immobilisations corporelles (compte 21), travaux en cours (compte 23) en mouvements réels et les travaux en régie (R72).

*** Remboursement de la dette en capital :**

Compte 16 en dépenses réelles.

*** Intérêts de la dette (ICNE inclus) :**

Compte 661 en dépenses réelles.

*** Annuité de la dette (ICNE inclus) :**

Somme des intérêts payés et du remboursement de la dette en capital (comptes 16 + 661 en dépenses réelles).

*** Charges de personnel et frais assimilés :**

Compte 621 : personnel extérieur au service, compte 64 : charges de personnel, compte 631 : impôts et taxes, compte 633 : versement transports, cotisations au FNAL, aux centre de gestion de la FPT et participations des employeurs à la formation continue.

*** Recettes réelles d'investissement de l'exercice :**

Recettes réelles d'investissement auxquelles on ajoute l'excédent d'investissement reporté (R 001) et la part de l'excédent de fonctionnement affectée aux investissements de l'exercice (compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé moins le compte D 001 : déficit d'investissement reporté).

- 24 -

* **Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice hors travaux en régie :**

Total des recettes de fonctionnement, dont sont déduits les recettes de fonctionnement d'ordre [les travaux en régie (compte 72), la différence sur réalisations d'immobilisations (compte 776), la quote-part des subventions d'investissement transférées au résultat de l'exercice (compte 777), les reprises sur amortissements et provisions (compte 78), les transferts de charges (compte 79 sauf compte 7911 indemnités de sinistre)] et l'excédent antérieur reporté.

* **Recettes réelles totales :**

Somme des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice et des recettes réelles d'investissement.

* **Dotations, subventions d'investissement reçues :**

Compte 10 (hors compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé) et compte 13 en recettes.

* **Emprunts contractés :**

Compte 16 en mouvements réels en recettes.

* **Dotations, subventions et participations de fonctionnement reçues :**

Compte 74.

* **Produit des 4 taxes :**

Contributions directes (compte 7311 – 73111 à partir de 2012).

* **Épargne de gestion :**

Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors intérêts de la dette.

* **Épargne brute ou autofinancement brut :**

Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie.

* **Épargne nette ou autofinancement net :**

Épargne brute après déduction du remboursement de la dette en capital.

«**M. LE MAIRE** : Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le Compte Administratif 2012. C'est l'occasion de vous présenter les chiffres et les réalisations de l'année écoulée mais aussi de présenter très clairement la situation de la Ville. Ces données chiffrées sont objectives, ce ne sont pas les chiffres de Jean-Louis FOUSSERET, mais ceux qui émanent des services de l'Etat et validés par les comptables publics, ce ne sont pas les chiffres de notre administration, même si notre administration est irréprochable. Je partagerai la présentation avec Nicolas BODIN, le rapporteur du budget.

N'en déplaise à certains, en examinant les comptes 2012 on peut constater que notre bilan est encore positif et la situation financière de notre collectivité est saine. Depuis que nous sommes élus, nous avons avec cette équipe, mis en place des politiques publiques volontaristes et avons suivi une trajectoire budgétaire claire et connue. Nous avons initié un programme d'investissement ambitieux et maîtrisé les dépenses : l'impôt et l'emprunt. Au final la Ville peut mobiliser progressivement ses marges de manœuvre pour mettre en œuvre la stratégie que nous avons choisie en 2009. Avec le développement de la crise, il est important de rappeler cette stratégie : renforcer nos capacités d'intervention, accentuer l'investissement, aider au soutien de l'activité même si c'est un des domaines forts de l'Agglomération (mais la Ville est aussi présente dans ce domaine), soutien de l'activité, soutien de l'emploi, sans pour autant sacrifier les dépenses sociales et les dépenses de proximité. Je ne vais pas revenir sur la gravité économique ni sur la situation des finances publiques. Jamais depuis le début de la V^{ème} République la France n'aura connu de telles contraintes budgétaires. L'effort de redressement a été tant et tant de fois reporté qu'aujourd'hui nous n'avons pas le choix. Cet effort est demandé à l'ensemble du pays, il est donc demandé aussi aux collectivités locales. Nous allons y participer, je ne dis pas avec allégresse mais nous allons y participer parce que nous avons la fierté d'un bon bilan pour Besançon et pour ses habitants. Nous avons des réalisations nombreuses, d'envergure, de grands projets qui transforment progressivement la Ville et l'Agglomération, l'une et l'autre ayant une situation financière saine. Je dis même ici au Conseil Municipal que l'Agglomération a une situation financière qui est particulièrement saine. Sur l'ensemble du mandat, et les chiffres le montrent, la Ville a été constamment positionnée au-dessus de la moyenne de la strate en matière d'investissement. C'est-à-dire que nous investissons plus que les villes qui nous ressemblent, et nous avons un taux d'endettement en dessous de la moyenne de la strate. Nous investissons plus mais nous sommes moins endettés, ce qui nous permet d'ailleurs aujourd'hui d'investir pour l'avenir.

Nous nous étions engagés à piloter le budget en dégagant année après année au moins 20 M€ d'épargne brute et à conserver une capacité de désendettement toujours en-deçà de 8 années. Quels sont les résultats ? En moyenne l'épargne brute que nous avons voulu mettre à 20 millions, elle aura été de 28,4 M€ par an, 30,2 M€ au CA de 2012. Quant à la capacité de désendettement, nous avons envisagé d'aller jusqu'à 8 ans, elle varie entre 3 et 3,2 années, c'est-à-dire que, par rapport au début du dernier mandat, nous nous sommes désendettés et nous sommes pratiquement au tiers de ce que nous avions prévu, avec un investissement qui a augmenté. Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard mais le résultat, tout simplement d'une gestion au plus près et la recherche constante, incessante, obsessionnelle même d'économies. Nous avons la volonté d'investir et de continuer à investir dans la proximité et l'obsession de ne pas dépenser d'euros qui ne sont pas justifiés.

Quant à la fiscalité, nous aurons là aussi respecté nos engagements. Sur la période, les taux communaux, je pourrais vous ressortir notre programme électoral, n'ont pas évolué plus que l'inflation, 0,70 en moyenne annuelle sur les taux communaux, + 1,70 par an pour l'inflation. Contrairement aux idées reçues, le classement de la Ville de Besançon dans un certain nombre de domaines s'est donc amélioré même si nous devons encore aller plus loin. Depuis le début du mandat nous n'avons augmenté qu'une seule année le taux communal de la taxe d'habitation. Je rappelle d'ailleurs, parce qu'on a tendance à oublier vite, qu'il y aura 0 % d'augmentation en 2012 pour nos taxes.

Ces objectifs de gestion nous les avons mis en place au service d'un projet, un projet pour la Ville. Je ne vais pas tout vous re-détailler ce que nous avons fait en 2012 mais voici quelques éléments. Bien sûr il y a le tramway mais c'est une maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération et je ne reviendrai pas sur ce projet que tout le monde connaît. Je vous dirai simplement que les travaux avancent et que le pont Battant sera ouvert comme prévu le 20 de ce mois. Pour la Fête de la Musique on pourra traverser le Doubs à cet endroit. La Ville a accompagné en 2012 ce projet avec une série d'aménagements urbains liés au

tramway, avec entre autres, l'entrée du CHRU, l'aménagement de l'avenue Edgar Faure ou la réhabilitation en cours du pont de Gaulle. On voit bien d'ailleurs sous le pont de Gaulle, pour ce qui est en train d'être terminé, comment effectivement et à la Malcombe aussi, ou du côté de Palente, dans la rue des Cras, près de Jean Zay, comment le tramway va transformer la Ville. Nous avons aussi mobilisé des moyens importants pour la restructuration de la gare Viotte, on n'en parle pas suffisamment. La Ville et l'Agglomération ont investi plus de 12 M€ dans le pôle d'échange multimodal de la gare Viotte, c'est un très très gros engagement de la Ville, de l'Agglomération, avec la Région et l'Etat et la SNCF. Nous avons aussi en 2012 poursuivi les investissements dans les dossiers PRU de Clairs-Soleils et de Planoise et nous travaillons à la préparation de la nouvelle génération de ces contrats. Je rencontrerai d'ailleurs prochainement le Ministre de la Ville à Paris et le directeur opérationnel de l'ANRU, ici à Besançon, pour lui présenter nos nouveaux projets de PRU. Il est clair que je ne publie pas forcément mon agenda sur internet mais ce n'est pas parce qu'on n'en parle pas que je n'agis pas. Tout comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, concernant les militaires qui est un sujet d'inquiétude pour tout le monde mais entre autres pour le Maire, j'ai déjà rencontré à deux reprises le Ministre de la Défense, Jean-Yves LE DRIAN. Je ne vais pas le clamer sur les toits mais sachez que ces rencontres ont déjà eu lieu et que j'ai exposé la situation de Besançon. Enfin d'autres aménagements majeurs ont connu des avancées déterminantes en 2012 : Les Passages Pasteur qui avancent, le 6 rue de la Madeleine qui avance bien, ou les projets d'éco quartier sur lesquels nous travaillons aux Vaîtes comme sur le site de la caserne Vauban.

Deuxième volet important de notre action en 2012 : nos politiques d'action sociale et d'animation, qui sont des constantes de notre action et une priorité en matière de crise. Il y a, vous le savez, de plus en plus de gens en situation d'exclusion, de précarité, de pauvreté. Nous voulons aider celles et ceux qui sont en difficulté parce que cela peut arriver à n'importe qui d'entre nous, même à celles et à ceux qui siègent ici dans ce conseil. Dans le domaine économique, la Ville doit être là en soutien de l'Agglomération. La Ville, en matière d'action sociale et d'animation, et le CCAS, ont un rôle majeur d'amortisseur des effets de la crise. En 2012 la subvention municipale au CCAS s'élève à 10 M€, ce qui lui permet d'intervenir en matière d'urgence sociale, d'investir dans l'accompagnement des personnes en difficulté, d'encourager la lutte contre l'isolement et la précarité. Pour cela, la Ville s'appuie aussi sur un tissu associatif particulièrement riche et sur l'ensemble des politiques municipales. L'accompagnement des personnes âgées, les services de proximité, la mise en place dans les quartiers d'antennes sociales, les politiques en faveur du handicap, qui sont suivies par Jean-Jacques DEMONET avec beaucoup d'attention, sont des préoccupations fortes pour la Ville.

Enfin, en 2012, la Ville a continué à développer l'ensemble de ces politiques publiques. Elle reste fortement marquée par nos préoccupations en matière de développement durable car même si nous sommes très bien placés dans ce domaine, nous ne devons pas nous endormir, nous allons donc continuer à travailler avec notre Agenda 21, et le Plan Climat. La CAGB avec l'Agence locale de l'énergie mènent un travail de concertation sur la qualité de vie qui reste une de nos préoccupations constantes même en période de lourds travaux. En parlant de travaux, je préciserai prochainement que nous allons, au niveau des rues de Besançon faire un effort très très important. Les rues de Besançon ont beaucoup souffert de l'hiver, le Maire ne peut rien sur le temps, malheureusement, mais nous avons un programme de presque deux millions d'euros pour engager un travail de réfection des rues de Besançon qui sont les plus fortement dégradées, afin que l'on puisse continuer à circuler dans de bonnes conditions. Nous avons aussi en 2012, agi au quotidien pour délivrer aux Bisontins des services de qualité, et pour rendre la Ville vivante et attractive. Il existe beaucoup de programmes avec les tranches annuelles, je n'y reviendrai pas. D'autres sont plus significatifs, par exemple la modernisation de l'accueil au Centre Administratif Municipal qui a été totalement refait. C'est très simple et surtout pratique à entretenir et assez design. Cet accueil s'inscrit dans une démarche accrue du service à la population, en préservant la confidentialité des échanges. Nous avons aussi un projet très lourd : 7 ou 8 M€, suivi par un certain nombre d'Adjoints avec, entre autres Abdel, sur l'aménagement du pôle des Tilleuls à Palente Orchamps. On a aussi beaucoup investi dans la sécurité et la tranquillité publique avec le programme de vidéoprotection et dans quelque temps nous pourrons donc regarder, au niveau des CESU le résultat de la mise en place de ce programme de vidéoprotection. Une vaste réflexion a également été engagée sur la restructuration des temps scolaires, avec Françoise FELLMANN. Nous sommes en train de travailler, vous savez que nous nous sommes donnés une année pour mettre en place un vrai projet de territoire avec un objectif : l'intérêt des enfants. 2012 était aussi une année importante dans le domaine de la culture et du sport. 2012 année

Victor Hugo, l'achèvement de la Cité des Arts, la mise en place de l'EPCC à caractère culturel des Deux Scènes et du nouveau syndicat mixte de l'Orchestre.

On a aussi beaucoup investi dans le domaine du sport, sur le quartier Rosemont par exemple, et nous allons continuer cet investissement sur Rosemont et Palente Orchamps avec un meeting d'athlétisme très réussi qui a réuni plus de 3 000 personnes samedi et qui, à ce titre devient un des huit plus grands meetings d'athlétisme de France, c'est ce qu'en disent les responsables nationaux de l'athlétisme.

Dans un contexte de crise et grâce à notre gestion prudente, nous avons continué à investir en 2012 et nous allons continuer à le faire en 2013 car nous sommes responsables et nous nous voulons respectueux des Bisontines, des Bisontins, de leurs deniers, sans aucune démagogie. Là où d'autres sont obligés de réduire brutalement leur intervention et d'augmenter les impôts, nous avons choisi d'emprunter un peu plus car les investissements financés le méritent et nous allons continuer à gérer cela au plus près. Je passe la parole à Nicolas BODIN afin qu'il présente les grands chiffres.

Je désigne Joëlle SCHIRRER pour l'organisation des débats, je vais même lui laisser ma place tout de suite. Je sortirai de la salle au moment du vote.

M. Nicolas BODIN : Quelques mots en effet pour présenter les grands chiffres de ce compte administratif 2012 qui se situe dans la continuité des exercices précédents et traduit bien, en fin de mandat, la montée en charge des grands programmes d'investissement initiés depuis le débat de mandat en 2008. Les chiffres sont globalement bons et nous nous inscrivons bien dans le cadre budgétaire que nous nous étions fixé en début de mandat.

Pour démarrer, je vous propose de visualiser la répartition des recettes et des dépenses du budget général en mouvements réels. Ces deux graphiques figurent dans le rapport de présentation du Compte Administratif avec la comparaison de l'exercice précédent, à savoir l'année 2011. La répartition en pourcentage est assez comparable entre ces deux années 2011 et 2012. En recettes le poste fiscalité représente près de 30 % ; il recouvre à la fois la fiscalité directe, la fiscalité indirecte ainsi que la fiscalité reversée. En fonctionnement, les dotations de l'Etat sont en baisse et représentent 15,9 %, l'emprunt équivaut à moins de 7 % du total en 2012 comme en 2011. Les budgets annexes mobilisent 15,7 % des recettes. En ce qui concerne les dépenses, le poste développement urbain - cadre de vie - action économique - commerce reste le plus significatif avec presque un quart du total des dépenses. Comme pour les budgets annexes, c'est celui qui est le plus marqué par la progression de l'investissement. Hors services généraux, il est suivi par les dépenses animation - culture - sport et jeunesse et le chapitre santé - interventions sociales qui ne reprennent, pour le CCAS, que la seule subvention de la Ville. L'éducation, l'enseignement supérieur et la formation représentent 8,2 % du total.

Le fait majeur est la progression des dépenses d'équipement. Nous atteignons en effet en 2012, un chiffre record de 55,8 M€ de dépenses d'équipement, travaux en régie compris, sur le seul budget principal. Ce mouvement est également constaté sur les budgets annexes. C'est un phénomène normal en fin de mandat, avec la montée en charge des grands projets livrés en 2013-2014. C'est également la traduction pour la Ville de l'accompagnement du projet du tramway, porté par l'Agglomération, et d'un choix politique, notre volonté d'accentuer le soutien à l'investissement, à l'activité et à l'emploi qui demeure notre première priorité en cette période de crise. Cette progression d'investissement est financée par un taux d'épargne stable de l'ordre de 20 % sur le mandat et avec un taux de financement par emprunt qui représente moins d'un tiers du total des dépenses d'équipement, ce qui est modéré et nous permet d'afficher une capacité de désendettement favorable, 3,2 années au CA 2012 alors que l'objectif initial était de 8 années, la barre initiale était fixée au maximum à 8 années. Ce montant total d'investissement, donc tout à fait compatible avec notre capacité de financement, devrait progressivement diminuer au cours des années à venir, conformément au PPI et à la prospective budgétaire. Cette évolution est assez nette si on compare les CA 2011 et les CA 2012 sur le budget général. On constate nettement que le fonctionnement est tenu, c'est la partie basse des deux graphiques, les parties en violet et les parties en jaune. L'effort d'investissement exceptionnel en 2012 explique la progression des dépenses du CA, c'est donc la preuve que la Ville se développe et se transforme et c'est autant d'argent injecté dans l'économie locale.

Les dépenses réelles du budget général se sont élevées à 255,6 M€ en 2012, en hausse donc de 17,5 M€ et de 7 % par rapport à 2011. En 2012, les recettes ont représenté 227,2 M€ et les dépenses 217,8 M€. Ce graphique appelle quelques commentaires même s'il faut bien évidemment tenir compte des quelques changements de périmètre. En fonctionnement, on note que les recettes de fiscalité directe restent dynamiques, malgré la non augmentation des taux décidés par le Conseil Municipal, les recettes de fiscalité indirecte sont en baisse mais à relativiser, l'année 2011 ayant été exceptionnelle avec notamment une forte croissance des droits de mutation. La fiscalité reversée est stable, recettes du Fonds National de Péréquation Intercommunal (FNPIC), les dotations de l'Etat continuent à baisser avec une perte de près de 500 000 € d'un exercice sur l'autre. Les cessions immobilières ont représenté 3,3 M€. Concernant les dépenses de fonctionnement, on note la progression de 2,4 % des dépenses de personnel permanent qui rattrape la faible augmentation constatée en 2011 pour lequel on avait un chiffre de + 0,9 %. Les subventions versées ont représenté 25,9 M€, 5,2 M€ aux différentes RAP, à savoir La Rodia, la Citadelle, l'EPCC ISBA, l'EPCC Les Deux Scènes et donc une subvention de 10 M€ au CCAS. Les charges financières ont progressé sous l'effet de la hausse de l'encours et du prix du marché. L'effort réalisé sur les crédits d'exploitation des services a permis de les diminuer de 3,3 %. En investissement l'emprunt mobilisé a été finalement de 17,5 M€. En matière de fiscalité, les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière n'ont pas augmenté en 2012. Nous avons renouvelé cette décision pour l'année 2013. Depuis 2008, les taux communaux n'auront augmenté que de + 0,70 % par an alors que l'inflation aura été, pendant la même période, que de + 1,70 % par an. Le taux communal de taxe d'habitation n'aura augmenté qu'une seule année, à savoir l'année 2009. Cela n'est possible qu'en tenant nos objectifs et en maîtrisant nos dépenses, ce compte administratif en est un exemple. J'ajoute que cet effort aurait été insuffisant s'il ne s'appuyait pas sur une situation financière positive. Concernant la stratégie d'emprunt nous sommes là aussi dans le cadre initialement fixé, la Ville est moins endettée que les communes de la même strate, qui sont les communes de 100 000 à 300 000 habitants. Nous avons choisi de mobiliser une partie de cet avantage comparatif pour soutenir notre programme d'investissement, c'est ce qui explique la mobilisation d'emprunt à hauteur de 17,5 M€ en 2012 pour le budget principal, le remboursement du capital s'étant élevé à 11,5 M€. Globalement les ratios demeurent favorables et le taux moyen pondéré de la dette s'élève à 3,82 %. Le volume des charges financières est en hausse, tout en revenant à un niveau équivalent à celui du début de mandat, soit en 2008. Il faut noter que cette hausse s'explique notamment par l'évolution de l'encours de dette et des marchés, c'est aussi la conséquence unilatérale de la banque Dexia en 2012 de mettre fin à la capacité revolving prévue par certains contrats pour un encours de 9,3 M€. L'année 2012 a aussi permis de sécuriser la dette en augmentant la part de taux fixe de 45 à 59 % au 31 décembre 2012. Je rappelle que 96 % de notre emprunt était classé en 1 A selon la norme Gissler. Voilà Monsieur le Maire, j'en ai terminé avec cette présentation qui a été complète et correspond à un bilan de mandat sur la période 2008-2012.

Mme Joëlle SCHIRRER : Monsieur le Maire, si vous voulez bien répondre aux questions qui vous seront posées.

M. LE MAIRE : Merci. Je crois que c'est M. BONNET qui a posé une question le premier.

M. Pascal BONNET : Comme chaque fois depuis un an lors de nos débats budgétaires, vous vous faites un peu le porte-parole du Gouvernement dans le document qu'on a pu lire et dans votre intervention. Je dois dire que vous êtes meilleur que la porte-parole d'ailleurs mais pour autant vous ne m'avez pas convaincu totalement, loin de là...

M. LE MAIRE : J'ai moins de charme !

M. Pascal BONNET : Je reviens au Compte Administratif. Vous dites dans ce rapport, que c'est aussi l'occasion d'un bilan du mandat, même si ce bilan sera sans doute débattu dans les mois qui viennent. Le bilan du mandat doit être, pour nous aussi, un moyen de relever quelques inquiétudes et quelques insatisfactions. Il y a eu des investissements, je n'en doute pas, mais des investissements qui sont aussi là alors qu'il y a des manques et des retards dont la Ville souffre. Vous avez eu des difficultés avec la cuisine centrale, on en a beaucoup parlé, il y a eu des retards pour les travaux du musée, on a aujourd'hui un auditorium à la Cité des Arts, on a La Rodia mais on n'a pas forcément une salle qui

réponde aux besoins de notre orchestre et de l'ambition musicale de la Ville. Il y a une volonté politique pour les équipements sportifs, mais il reste beaucoup de choses à faire, on pourrait parler de la piscine de Chalezeule et de beaucoup d'autres choses. Quand on lit le rapport, on voit une revendication d'un fort effort d'investissement, mais en le relativisant très vite puisque vous écrivez que le volume d'équipement est beaucoup plus modeste quand on en réduit ce qui est induit par le tram. Il est évident que sur ce mandat, et encore au-delà, l'impact du tram sera majeur sur les choix d'investissement et sur les possibilités d'investissement de la Ville. Je voudrais d'ailleurs à ce sujet, savoir si on est toujours dans l'enveloppe de 20 M€ de travaux induits par le tram à la charge de la Ville qui était présentée au PPI il y a deux ans ?

M. LE MAIRE : Toujours.

M. Pascal BONNET : Ceci s'ajoutant aux 20 millions de subventions à la CAGB, ce qui fait donc 40 millions d'impôts des Bisontins pour le tram. Ensuite les investissements n'ont pas été à la hauteur de ce qu'on pouvait espérer et on est peu endetté, ça nous l'avons toujours reconnu. L'épargne brute est aussi satisfaisante mais c'est aussi au prix d'une fiscalité lourde. Alors vous dites que vous l'avez peu augmentée au cours du mandat, ça a été surtout une forte augmentation au début, donc pour le contribuable ce n'est pas pareil qu'une augmentation régulière. Ils ont, d'emblée, vu l'augmentation et ils l'ont ressentie tous les ans, même si après les taux n'augmentaient plus, le niveau était atteint. Et aujourd'hui on est dans une situation où il ne sera plus possible d'augmenter cette fiscalité, ce n'est plus tolérable, ni imaginable, donc en plus des dotations de l'Etat qui vont baisser, on peut s'inquiéter sur les possibilités d'investissement à l'avenir et d'ailleurs dès cette année 2012 on constate que l'épargne brute est un peu plus faible et qu'on emprunte un peu plus, donc vers quoi va-t-on aller ?

M. LE MAIRE : Je vous remercie Monsieur BONNET.

M. Jean ROSSELOT : Pardonnez-moi Monsieur le Maire de vous prendre en flagrant délit je ne dirai pas de mensonge je dis bien mais d'inexactitude. Vous nous dites que nous dépensons plus en équipement que la moyenne des communes de la strate de la Ville de Besançon.

M. LE MAIRE : C'est vrai, j'ai dit ça.

M. Jean ROSSELOT : Ecoutez, lisez les documents que vous nous envoyez, à la page 5 de la DM, je suis désolé, au ratio dépenses d'équipement par nombre d'habitants, nous sommes à 293 € par habitant quand la moyenne nationale de la strate est de 303 €. Il faut que vous lisiez les documents que vous nous envoyez.

Deuxième observation, ce que je regarde toujours dans un compte administratif, pour voir si la gestion a été bonne, ce sont les restes à réaliser. On a des prévisions pour le budget primitif, on les exécute et si on ne les exécute pas tous, il y a des restes à réaliser. Ces restes à réaliser «engraissent» l'Etat, comme je l'ai déjà dit, le Trésor Public. Il y a longtemps que je m'élève contre les trop grands restes à réaliser, il est vrai que vous avez fait des progrès mais je trouve qu'ils ne sont pas encore assez significatifs.

Troisièmement, ce qui était un bon point de nos finances publiques locales, c'est-à-dire la bonne silhouette de notre dette est en train de s'étioler car nous avons emprunté plus et qu'on va certainement emprunter encore plus à l'avenir. Cette bonne situation de la dette s'étiole parce que, et c'est là qu'est le plus inquiétant, notre épargne brute est en baisse. L'épargne brute est un indicateur dont les seules spécialistes généralement se réservent l'interprétation mais qui est un indicateur fondamental pivot. C'est ce qui reste tout simplement quand nos dépenses de fonctionnement ont été payées, et pour investir, quand on a payé toutes les charges. Et cette épargne brute baisse. Ce qui m'inquiète c'est qu'elle baisse aussi à la CAGB car les entreprises s'essoufflent à s'acquitter du fameux 1,8 %. Cette baisse de l'épargne brute est due aux sévères restrictions du Gouvernement des dotations de l'Etat. Vous en donnez d'ailleurs les chiffres, vous écrivez en 2010 au temps du «champ de ruines» ces dotations représentaient à peu près un peu moins de 18 % de nos recettes. En 2012, elles n'auront représenté que 16 % et comme nous savons ce qu'il en adviendra en 2013 et 2014 il y a de quoi se faire beaucoup de souci.

Vous dites gérer avec parcimonie mais là encore vos propres chiffres vous contredisent. Vous nous dites que vos dépenses de fonctionnement pour 2012 ont augmenté mais elles ont augmenté plus vite que tout, en effet. En 2012 nous sommes à 2,3 % d'augmentation des charges de personnel quand le PIB, c'est-à-dire la richesse nationale a stagné, n'a augmenté de rien du tout et que l'inflation n'a augmenté que de 2,1 %. Voilà pour les considérations purement comptables budgétaires et financières. S'agissant des dépenses, vous dites avoir inscrit les actions de 2012 dans 11 politiques publiques que vous énumérez. Vous les énumérez en terme de but, d'intérêt général j'allais dire généreux et noble à atteindre en terme d'idéaux. Monsieur le Maire, sur l'idéal ce n'est pas difficile de s'accorder comme disait le Président Edgar FAURE que vous avez cité tout à l'heure «les véritables choix aujourd'hui ne sont plus entre les idéaux mais entre les moyens» et c'est là que nous nous séparons, c'est là que nous divergeons. Oui les véritables choix ne sont plus entre les idéaux mais entre les moyens. Ainsi, parmi ces 11 références de votre action que vous nous rappelez, vous évoquez -je cite- l'égalité. Alors c'est très noble et généreux. Parmi ces 11 actions, vous citez également l'égalité d'accès à des services publics performants. Je sais que je vais créer polémique mais permettez-moi de dire et de répéter haut et fort que le choix des moyens que vous avez opéré, un enjeu crucial pour nos concitoyens et pour les sociétés modernes en matière de transport et de déplacement, représente, au regard de votre souhait d'égalité d'accès aux services publics une monstrueuse inégalité, une énorme inégalité. Parce que, est-ce que vous ne croyez pas...

M. LE MAIRE : Je vais vous laisser terminer, simplement je suis le président de cette séance. Je vous demande donc et vous savez que je suis attentif, de rester dans le sujet et de ne pas répéter pour la énième fois les mêmes mensonges que vous répétez dans toutes vos réunions électorales.

M. Jean ROSSELOT : C'est inéquitable... C'est Mme SCHIRRER qui présente... c'est indécent que vous coupiez d'autant plus que vous ne présidez pas...

M. LE MAIRE : Je préside et je vous demande de rester dans le sujet.

M. Jean ROSSELOT : Mais je suis en plein dans le sujet ! Vous parlez d'égalité d'accès de tous, moi je vous dis qu'on est en pleine inégalité, je dirais même une monstrueuse inégalité vis-à-vis de nos concitoyens. Je vous dis ceci : ne croyez-vous pas qu'un croisement, qu'un carrefour d'échanges, place de la Révolution, de la ligne Planoise-Palente avec la ligne Les Torcols - St-Claude - Faubourg Rivotte, voire une 3^{ème} ligne Les Tilleroyes - Les Clairs-Soleils en passant par l'Université, autrement dit qu'un quadrillage qui aurait rendu égal à tous nos concitoyens l'accès à un mode de transport, à un service public de transport, est-ce que vous ne croyez pas que ça aurait été aussi glamour que de nous dire «oui ce sera très beau le tramway sur les quais» ? Voilà l'inéquation de votre politique, son inefficience parce qu'il a fallu payer très cher les pieux, les ponts, les collecteurs d'égout, etc. C'est un exemple sur lequel je m'arrête, je ne veux pas aller plus loin. Je pourrais aussi parler de la sécurité avec votre action hésitante et tardive sur la vidéo-protection et votre refus, votre passivité, comme dans d'autres sujets comme par exemple la coopération inter-collectivités territoriale de ne pas vous emparer de la loi de 2007 qui fait de vous le véritable pivot de l'action de prévention de la délinquance et même de pédagogie des familles puisqu'il y a un conseil de prévention et un conseil pour les droits et les devoirs des familles. Alors c'était facile avant, vous pouviez dire «ils n'ont qu'à créer des postes»... maintenant ce n'est plus la même, donc il faudrait que vous ayez un peu plus d'imagination. Ça ne fatigue pas trop les méninges de donner des subventions mais il faudrait aussi que vous vous employiez à utiliser les moyens que vous offre la loi. Pour conclure, votre compte administratif, reflet de votre politique, est me semble-t-il, sur des sujets aussi cruciaux que ceux que j'ai cités, le reflet d'une politique inégalitaire. Ceci m'étonne parce qu'en général les socialistes prônent l'égalité des chances. C'est une politique inégalitaire vis-à-vis de nos concitoyens, qui privilégie une partie de la population au détriment d'une autre et d'une politique repliée sur elle-même alors que vous pourriez être, là encore, le pivot de l'animation économique, sociale, culturelle de l'espace Rhin-Rhône. C'est une politique que nous déplorons et qui n'est pas du tout en faveur du rayonnement de Besançon demain.

M. LE MAIRE : Vous croyez vraiment ce que vous dites ?

M. Jean ROSSELOT : Pas plus que vous qui hésitez quand vous lisez votre papier. On n'a pas l'impression que vous croyez ce que vous dites.

M. LE MAIRE : Vous savez, je vais vous dire une chose, au fond je suis très heureux qu'il y ait maintenant la retransmission de ces séances.

M. Jean ROSSELOT : Moi aussi !

M. LE MAIRE : Voilà quelqu'un qui me reprochait de l'interrompre et qui ne me laisse même pas parler alors que je l'ai laissé parler ! Ce que vous nous dites là, vous le dites tous les ans depuis des années et vous le répétez dans toutes les réunions...

M. Jean ROSSELOT : Vous me coupez vous aussi.

M. LE MAIRE : On sait sur quoi tournent toutes vos réunions de quartiers : la vidéo-protection, la dette, l'absence d'ambition, la cuisine centrale -on n'en a pas encore parlé mais ça ne devrait pas tarder à venir ce soir j'imagine-. Et vous voulez faire croire aux Bisontines et aux Bisontins qu'il y aurait une inéquité, qu'il y aurait des transports en commun pour les riches et des transports en commun pour les pauvres ? Je vais vous dire, vous avez réussi à faire croire à certaines personnes qui sont venues me demander : «Monsieur le Maire, on a cru comprendre, après une réunion, qu'il n'y aurait même plus de bus dans les quartiers. Est-ce qu'il n'y aura plus que le tramway ?». Je suis obligé d'expliquer effectivement qu'il y aura encore des bus et que le réseau de bus va être au contraire amélioré et renforcé. Vouloir faire croire qu'il y a deux catégories de personnes, ici dans cette ville, ceux qui auront le tram et ceux qui ne l'auront pas, je le dis moi et j'assume, c'est un mensonge et vous le dites. J'espère que le candidat désigné va vous prendre sur sa liste, vous êtes toujours en train de dire les mêmes choses et vous savez très bien que cela est faux. C'est comme quand vous me dites «la moyenne de la strate» ; déjà l'année dernière on vous a dit : «vous comparez sur une DM par rapport à des budgets, il faut au contraire comparer sur les comptes administratifs». L'exemple que je vous ai donné c'est sur les comptes administratifs. J'ai déjà fait la remarque l'année dernière, en 2012, j'ai dû la faire en 2011, en 2010... Tous les ans M. ROSSELOT étale les mêmes contre-vérités. Concernant les restes, il nous dit même qu'on engraisse l'Etat. Entre parenthèses, avec la dette que le Gouvernement précédent nous a laissée, si on pouvait redonner un peu de gras à l'Etat ça ne serait pas mal. Mais dire que l'on engraisse l'Etat c'est quand même incroyable, d'autant plus que vous devriez le savoir, vous Monsieur ROSSELOT qui vous posez en éminent professeur, que les restes à réaliser c'est une prévision budgétaire, que ça n'a aucun effet sur la trésorerie, aucun. Mme BAUDRAS pourra peut-être vous expliquer parce qu'apparemment vous ne le savez pas, mais elle pourra vous expliquer ce que sont les restes à réaliser. Donc vous voulez faire le savant en nous assénant un certain nombre de choses, ces choses-là sont fausses. Quant au tram, je le redis mais je vous prends à témoin, prochaine réunion d'agglo, prochain conseil municipal il nous le fera pour la 20^{ème}, la 30^{ème} ou la 40^{ème} fois, il le fait dans toutes les réunions, partout mais il faut arrêter de raconter des choses qui ne sont pas justes. Et quand je dis que la charge va être difficile, c'est vrai. Quand vous parlez du champ de ruines que j'ai évoqué, j'assume, je dis que le précédent gouvernement a laissé la France en ruines. Je l'assume et j'en ai le courage. Je crois que les Françaises et les Français aiment les discours courageux. Le courage c'est de dire qu'on ne peut pas continuer à empiler les 600 milliards d'euros de dette. Quand vous nous dites, Monsieur ROSSELOT : «vous n'avez qu'à demander à Manuel VALLS qu'il mette des policiers supplémentaires maintenant que vos amis sont au gouvernement», oui je l'ai demandé et je vais même vous donner la réponse du Ministre. Il m'a dit : «Jean-Louis on va en mettre mais lorsqu'on a ouvert les portes des écoles de formation il n'y avait même plus suffisamment de personnel pour remplacer ceux qui partent en retraite». La fameuse RGPP, la révision générale des politiques publiques que vous avez défendue de tout cœur et qui supprimait tous les gens qui partaient en retraite, un poste sur deux est supprimé. On a supprimé des postes d'infirmières, de policiers, d'instituteurs, de magistrats, de professeurs. On a supprimé dans les préfectures, des agents qui instruisaient les permis de conduire, les cartes d'identité, on les a remis dans les mairies à notre charge, etc. etc. Il n'y a plus personne dans les écoles, il faut attendre effectivement que l'on réforme des policiers pour qu'ils reviennent sur le terrain, ça c'est aussi le résultat de cette politique. J'arrête là parce que je ne peux pas faire un débat national, mais il faut arrêter aussi de dire des contre-vérités, la France en 2012 on nous l'a laissée en état de ruines, oui. La France est trop endettée, il faut du courage pour le dire.

Vous savez, j'ai toujours beaucoup respecté MENDES FRANCE car il disait la vérité et je pense qu'on doit dire la vérité. Et aller expliquer aux gens dans les quartiers que vraiment le tram n'est pas pour eux parce qu'ils habitent Saint-Claude, c'est comme si vous disiez aux personnes âgées dans les logements-foyers que la Ville met de l'argent dans les crèches, que cela ne leur sert à rien ou inversement, aux parents que de l'argent est investi pour les personnes âgées et que ça ne leur sert à rien, c'est inégalitaire. Le rôle du Maire, Monsieur ROSSELOT, c'est de faire en sorte que toutes les catégories de la population s'y retrouvent, c'est de respecter tout le monde, de veiller à l'intérêt général mais en prenant en compte les préoccupations de toutes les couches de la société et c'est ce que j'essaie de faire, c'est un travail collectif et nous ne réussissons pas si mal que ça avec mon équipe.

M. Jean-Marie GIRERD : Je voulais simplement évoquer, par rapport à ce qu'a dit mon collègue Jean ROSSELOT. Vous pensez peut-être que d'une certaine manière ces remarques sont attendues, mais en tout cas vos remarques sur ce qu'il a dit sont toujours les mêmes en général et j'étais presque sûr en vous entendant que vous faisiez toujours les mêmes remarques...

M. LE MAIRE : Quand on dit les mêmes mensonges, je réponds les mêmes choses.

M. Jean-Marie GIRERD : Pas que des mensonges et je dois vous dire aussi que quand vous évoquiez ce champ de ruines et en particulier le rapport qu'a fait la Cour des Comptes avec le Président MIGAUD qui est un ancien député socialiste, il a bien dit que la solution au niveau de l'Education Nationale n'était pas une solution quantitative mais une solution d'organisation, de méthode et de management.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : A l'occasion de ce compte administratif vous nous proposez de faire un bilan du mandat qui s'achève et d'examiner l'efficacité de la stratégie mise en œuvre et surtout les résultats obtenus. Cela revient à dire que si vous n'êtes pas réélu lors des prochaines élections municipales, dans quelle situation financière, économique et sociale transmettez-vous les clés de la Ville de Besançon à votre successeur ?

M. LE MAIRE : Ce n'est pas ce que j'envisage comme solution actuellement !

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Selon vous, le bilan de la mandature est positif et vos engagements ont été tenus. Rappelons que parmi vos engagements de 2008 l'emploi était classé au rang de priorité n° 1, suivi de l'attractivité de Besançon, du développement économique et touristique, le pouvoir d'achat, la rigueur dans la gestion des deniers publics. Tous ces points-là figuraient donc en très bonne place. Si l'on observe vos choix, vous vous vantez d'avoir accentué les investissements, cela peut être une bonne chose. Simplement vous avez cru que la Ville de Besançon pouvait, à elle seule avec l'argent public, relancer la création d'emplois durables et l'activité économique. Au lieu de créer des conditions favorables au développement des entreprises locales, à l'accueil de nouvelles entreprises et à la création d'emplois durables à Besançon, vous vous êtes lancés dans des investissements pharaoniques et en total décalage avec la taille et les capacités financières de la Ville de Besançon. Vous parlez constamment du tramway. Avec cette réalisation, le matraquage fiscal des ménages et des entreprises n'a jamais été aussi violent. Côté entreprises, le versement transport pour financer le tramway a explosé de plus de 30 %. Résultat : l'attractivité de la capitale comtoise est en berne. Les entreprises et les emplois fuient Besançon pour s'installer à Dijon. C'est le cas de la Caisse d'Epargne et de RFF et j'en passe. Les commerces se meurent, les emplois aussi. Par ailleurs, contrairement à ce qui avait été annoncé publiquement, les sous-traitants locaux, directement impactés par le versement transport, sont les oubliés de la construction des matériels roulants du tramway bisontin fabriqué en Espagne. Au final, aucun composant du tramway bisontin n'est fabriqué par des demandeurs d'emploi franc-comtois, par des ouvriers, des sous-traitants, des ingénieurs de la première région industrielle de France. A l'heure du «made in France» et du développement durable, c'est étonnant. Vous avez opté pour des investissements destructeurs d'emplois locaux durables. Avec la mise en service du tram, c'est 40 % des postes de conducteurs de bus qui sont appelés à disparaître sans oublier les 600 emplois détruits dans les commerces bisontins. Signalons également que peu de demandeurs d'emploi locaux ont pu accéder aux emplois temporaires du chantier du tramway. Quand on ajoute à ces investissements destructeurs d'emplois la gestion mal engagée de certains investissements notamment la cuisine centrale...

M. LE MAIRE : Ah... je me disais que ça manquait.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : ... j'ai envie de dire : se vanter de beaucoup investir c'est bien, maîtriser l'art de bien investir c'est mieux. Notre réseau de bus était l'un des meilleurs de France, une amélioration de l'existant par la création d'un réseau de bus en site propre comme celui proposé prochainement pour relier la gare, à la fois la Bouloie et la gare Viotte aurait sans doute été moins coûteuse et plus rapide au niveau de la mise en service. L'égalité de tous les Bisontins face aux transports publics aurait été respectée. Avions-nous besoin d'une cuisine centrale avant-gardiste de 11 M€ ? Dans son dernier rapport, la Cour des Comptes plaide pour de l'investissement public local ciblé sur des équipements rentables économiquement structurants et jugés les plus utiles. Or, à Besançon, des projets potentiellement créateurs de richesses et d'emplois sont soit repoussés, soit sous dotés ou retardés : l'îlot Pasteur, la zone des Marnières, la zone Portes de Vesoul, la zone d'activités d'Auxon avec les 3 500 emplois qui étaient quand même espérés, conséquence de vos choix d'investissement sur les ménages et le pouvoir d'achat. Comme pour les entreprises la fiscalité explose alors que l'évolution moyenne des taux communaux des impôts en France n'est que de 0,70 %. Entre 2008 et 2013 les Bisontins ont vu la part communale d'impôt progresser de 2,20 %, notamment pour tout ce qui concerne la taxe foncière, elle a progressé de 2,92 pendant la mandature et la taxe d'habitation d'1,75. Résultat : le pouvoir d'achat est en berne. Si on ajoute à cela l'augmentation des tarifs Diabolo scolaires, la généralisation des parkings payants, y compris à l'Hôpital Minjoz, 17 % d'augmentation des loyers, des charges pour les logements sociaux, les Bisontins sont asphyxiés. Côté fonctionnement, malgré les discours, aucun courage n'a été démontré en matière d'économies. Malgré les transferts à la CAGB, le train de vie de l'institution a été maintenu alors que le nombre d'habitants était au mieux stable pendant la mandature. Les loyers de la Ville de Besançon avoisinent les 2 millions d'euros. Les cocktails luxueux, les charges financières qui augmentent de 10 %, un service d'archéologie préventive mis en place uniquement pour la création du tramway, je signale que la Ville de Besançon est le seul client et ça nous coûte plus d'un million d'euros. Où est la rigueur dans la gestion qui avait été promise ? On voit que cette politique est vraiment un échec.

M. LE MAIRE : Généralement je ne vous réponds pas mais là, trop c'est trop. Comment pouvez-vous dire autant de contre-vérités ? C'est incroyable. Vous nous parlez du «made in France», vous n'avez pas compris que le tram est fait à Bagnères de Bigorre dans les Hautes Pyrénées, que c'est du «made in France», à part le n° 1. Vous parlez du parking à Minjoz, vous ne le savez pas encore, Madame, qu'il est gratuit pendant les premières 2 h 30 et qu'il n'y a plus de problème de stationnement. Vous me dites qu'il n'y a pas d'heures d'emploi d'insertion pour le tram, il y en a plus de 120 000 heures. Vous dites que le tram va supprimer des emplois de conducteurs de bus, bien sûr, mais ils vont être transformés en emplois de conducteurs de tramway. Vous me dites que la cuisine centrale a coûté 11 millions d'euros, vous savez très bien qu'on va retoucher 4, 5 ou 6 millions d'euros et que le coût réel va être celui qu'on avait indiqué au début. Tout cela vous le savez, pourquoi tant de mauvaise foi ? On peut ne pas être d'accord entre nous mais ne pas faire preuve d'autant de mauvaise foi... Vous n'avez pas regardé TF1 l'autre jour et son reportage sur la renaissance de l'emploi à Besançon avec une grande société dont je peux dire le nom «Maty». Sur France 2, la renaissance de l'horlogerie, des centaines d'emplois en création dans l'industrie du luxe, des entreprises qui investissent. Lisez la presse, regardez le web, vous verrez que Besançon est une ville en plein développement, comment peut-on insinuer tout ça ? Sur 100 villes je crois qu'on est classé 93^{ème} ville de France où le chômage a le moins augmenté depuis 2008. Regardez tout cela ! Pourquoi asséner toujours ces contre-vérités sur les heures d'emploi pour le tram, la cuisine centrale ? Vous voyez les chiffres, même la Presse Bisontine le dit : «légère éclaircie sur le front de l'emploi». Vous dites que ça a été catastrophique, ne croyez-vous pas, un jour, que vous seriez plus crédible, au niveau de l'opposition, de ne pas toujours assombrir le tableau. Je reçois des gens en permanence, on a vu des émissions sur TF1, sur France 2, sur France 3-, il va y en avoir une sur «Envoyé Spécial» prochainement, sur France 5. Besançon va être citée en exemple pour la lutte contre les cancers, etc. Mais vous ne regardez pas ? Vous avez des lunettes sélectives et pourquoi vous entêtez-vous toujours à dire des choses qui ne sont pas justes ? J'entends M. ROSSELOT par exemple qui dit qu'on va augmenter l'emprunt. On peut vous retrouver les débats d'il y a quelques années, où le même ROSSELOT me reprochait de ne pas emprunter assez et de faire peser sur la fiscalité. Le même ROSSELOT en 2001 dans son programme disait : «il faut construire un tramway». Eh bien aujourd'hui il dit le contraire ! Quand je vois par exemple le patron d'un grand groupe à Genève qui précise l'intérêt de venir ici en Franche-Comté, ce sont des femmes et des hommes qui vendent notre région, qui vendent nos emplois, qui vendent nos travailleurs. Je respecte cela, je veux les aider. Vous, vous avez un discours

qui casse systématiquement tout ce qu'on fait. C'est encore le Maire, Président d'Aktya qui a fait en sorte qu'on donne des locaux à FTSH, Formation et Transmission du Savoir Horloger. Vous ne savez peut-être même pas ce que ça veut dire, ils sont dans l'usine BREITLING et forment des gens. Arrêtez en permanence de casser la ville. Vous nous reparlez du BHNS, on a déjà répondu 250 fois sur ce point. On a bien compris que votre campagne, qui avait démarré entre autres, par un conseiller municipal, va porter sur 4 thèmes : la fiscalité, la cuisine centrale, les casernes Vauban, le tram mais je vais vous dire, vous vous trompez Madame parce que de plus en plus les gens sont heureux du tram. Alors je vais vous donner un conseil, continuez à faire campagne contre le tram, c'est très bien, continuez et vous allez être totalement à contre-courant.

M. Jean ROSSELOT : Très rapidement il faut que vous cessiez ce contre-sens, Monsieur le Maire, qui me fait rire, de dire que je dis qu'il y aurait un transport pour les riches et un pour les pauvres. Je n'ai jamais dit cela et vous faites un contre-sens amusant. Dans votre action il y aura un transport pour une partie de la population, entre 1/4 et 1/3 qui sera sur la ligne et le reste aura effectivement les bus avec ce qui va avec, les embouteillages, les lenteurs, etc. Il y a des riches à Saint-Claude ou à Rivotte qui n'auront pas de transport en site propre parce que l'intérêt c'est d'avoir un site propre, un site dédié et il y a des riches qui ne l'auront pas à Saint-Claude comme il y aura des pauvres le long du tram qui auront le BHNS. Je n'ai jamais dit qu'il y avait pour les riches ou pour les pauvres, j'ai dit qu'il y en avait pour toute une partie de la ville et pas pour une autre. Quand vous dites qu'en 2001 effectivement j'ai déjà eu combien de fois l'occasion de le dire, je pensais aussi au tramway, mais je suis exactement comme le président de l'agglomération de Toulon ou de Metz, qui pendant 10 ans ont travaillé sur le tramway. Je vous renvoie à la Presse Bisontine, vous avez de bonnes lectures. Reprenez celle du mois de décembre 2012 et vous verrez ce que dit le président de Toulon.

M. LE MAIRE : Je vous ai déjà répondu Monsieur ROSSELOT.

M. Jean ROSSELOT : Vous me laissez parler... le président de l'agglomération de Toulon dit : «on a eu chaud, on a failli succomber à un jouet à la mode», et celui de Metz c'est pareil. Ils expliquent qu'avec le même argent ils peuvent quadriller leur ville. J'ai fait comme eux, j'ai évolué, aussi je vous renvoie à cet excellent documentaire de la Presse Bisontine. Et on arrive à la fin du mandat, peut-être que vous ne me verrez plus mais je voudrais qu'on en ait le cœur net. Vous n'arrêtez pas de dire que je répète mais je répète parce qu'on n'a pas de votre part de réponse mais des répétitions.

M. LE MAIRE : Non !

M. Jean ROSSELOT : Mais j'attends toujours les réponses de fond. C'est pourquoi je pose toujours les mêmes questions. Et maintenant, puisque vous dites que la politique nous sert à prendre du recul, au fond, comme le dit très souvent notre président de groupe, Jean-Marie GIRERD, ce qui compte aujourd'hui c'est l'évaluation d'une politique. Alors que votre rapport c'est de l'autocongratulation. Vous savez, la meilleure des évaluations est celle qui est faite non par soi-même de soi-même, mais celle qui est faite par les autres, ne serait-ce que par nos concitoyens.

M. LE MAIRE : Absolument !

M. Jean ROSSELOT : Quand je lis dans votre rapport, à propos du tramway : «nous avons travaillé les accès, le stationnement et l'intégration du chantier dans la ville» et que je lis ce que dit une et un de nos concitoyens il y a trois semaines, qui sont gérants d'une entreprise aux Hauts du Chazal. Ils disent ceci : «on comprend qu'il y ait des travaux mais la signalétique est catastrophique. Il faudrait par exemple un totem pour dire clairement les choses aux automobilistes. On a demandé à la Mairie mais sans succès», avec 21 Adjoints et 29 à l'Agglo. Alors dit ce concitoyen-là : «on se débrouille, on fait nous-mêmes les panneaux». C'est incroyable, aucun des 21 + 29 n'est allé voir cette entreprise qui souffre. C'est ça le reflet de votre politique soi-disant d'accès. Vous savez, je pourrais continuer avec ce grand équipement et là aussi je ne répète pas, que nous avons inauguré.

M. LE MAIRE : Parce qu'il y avait du monde.

M. Jean ROSSELOT : ...qui s'appelle le FRAC.

M. LE MAIRE : Je n'ai pas de responsabilité énorme sur le FRAC.

M. Jean ROSSELOT : On prend du recul. Un prix national de l'architecture nous dit ceci à propos de cette construction et de son architecte «c'est tout aussi curieux que le FRAC de Marseille où les panneaux de verre de Kengo KUMA sont offerts de manière fragile et inepte au mistral» et lorsqu'il reprend le même dispositif au centre d'art de Besançon «c'est une méconnaissance totale des sites, un style autiste et marchandiseur juste capable de piéger l'ahuri». Il faudrait peut-être faire attention à ne pas prendre nos concitoyens pour des ahuris...

M. LE MAIRE : C'est incroyable.

M. Jean ROSSELOT : ... dans les politiques publiques que vous avez menées en 2012.

M. LE MAIRE : Ecoutez, je suis de bonne humeur mais c'est incroyable ce que vous dites parce qu'il faut que vous sachiez que le FRAC de Marseille a été conçu après le FRAC de Besançon. Le premier FRAC de France est celui de Besançon.

M. Jean ROSSELOT : C'est dans le Monde.

M. LE MAIRE : On ne peut pas considérer qu'on a reproduit à Besançon les erreurs du FRAC de Marseille puisque ça a été fait en sens inverse. D'autre part, je vous rappelle que le FRAC c'est la Région. Mais vous êtes assez incroyable quand même, on est en train de parler du compte administratif. De quoi me parle-t-il ? D'un totem à Planoise, d'ailleurs Monsieur ROSSELOT...

M. Jean ROSSELOT : Hauts du Chazal.

M. LE MAIRE : ...j'ai ici la copie de la lettre que je vous ai envoyée où je répons à vos questions, où je vous explique que les hôtels à Planoise, Hauts du Chazal, sont parfaitement signalés, c'est tellement mal que nous sommes assaillis de demandes et que ces mêmes gens-là veulent en faire un autre là-bas tellement ça fonctionne bien. Vous voyez, renseignez-vous...

M. Jean ROSSELOT : Ce n'est pas la réponse sur le sujet.

M. LE MAIRE : Mais je vous ai répondu Monsieur ROSSELOT. Là on parle de centaines de millions d'euros il me dit : «vous n'avez pas les moyens de faire un panneau en plexiglas là-bas». Attendez, j'ai l'impression qu'on marche sur la tête, oui il faut élever les débats parce que nous avons le système pour faire les panneaux et effectivement on a fait ce qu'il fallait là-bas. Alors quand vous me parlez encore une fois de Toulon, je suis désolé de le redire, mais j'ai lu cet article de la Presse Bisontine, les chiffres qu'ils donnent sont justes mais ce que M. ROSSELOT oublie de dire c'est qu'ils ont un BHNS là-bas et pour la même distance que nous le nôtre coûte 250 millions d'euros et à Toulon il coûte 400 millions d'euros. Le BHNS coûte 400 millions d'euros.

M. Jean ROSSELOT : Il y a deux fois plus d'habitants.

M. LE MAIRE : Mais ça n'a rien à voir...

M. Jean ROSSELOT : Bien sûr que si !

M. LE MAIRE : Qu'est-ce que ça à voir ? C'est n'importe quoi ! Il est en train de nous dire qu'il vaut mieux faire 14,5 km pour 400 millions à Toulon que 14,5 km de tramway ici à Besançon pour 258 millions, voilà.

M. Jean ROSSELOT : Ils ont 30 à 40 km de ligne. C'est vraiment de mauvaise foi...

M. LE MAIRE : C'est tout ce que je voulais et quand j'entends par exemple Mme PEQUIGNOT qui parle toujours des mêmes choses, des mêmes inquiétudes, elle nous parle une fois encore du budget de l'Archéologie Préventive. Au lieu de féliciter la Municipalité d'avoir mis en place ce service pour nous

permettre de mieux conserver notre sous-sol, que dit-elle : que cela coûte cher. Madame PEQUIGNOT regardez les comptes, le service d'Archéologie Préventive c'est un budget annexe et il ne coûte rien, il est équilibré. Vous dites non, bien sûr et c'est pour cela que j'arrêterai là-dessus, je ne vais plus trop répondre, j'ai été trop long mais tout ce que vous dites là ce sont des inexactitudes. Pour la énième fois elle me parle du tram «made in France» alors qu'elle sait qu'il est fait à Bagnères de Bigorre, dans les Pyrénées me semble-t-il, le béret basque c'est dans les Pyrénées, ce n'est pas en Espagne.

Mme Nicole WEINMAN : Je trouve que laisser dire ou laisser même sous-entendre qu'on laisserait des entreprises en difficulté notamment au niveau de la signalétique comme tu le dis, Jean, c'est quand même un peu scandaleux parce qu'on a vu très régulièrement des personnes de l'Hôtel Zénitude pour ne pas le citer. Non seulement ils sont parfaitement signalés par des panneaux réglementaires parce qu'on ne laisse pas les gens faire leurs panneaux seuls, mais en plus ils ont un accès un peu plus loin que l'accès des Hauts de Chazal qui est en face de la sortie du tram sur la droite, spécial. Tous leurs clients peuvent venir par la rue Le Boursier et du coup les déviations sont encore plus faciles qu'ailleurs. Dernière chose, les plaintes qu'on a eues sont surtout des utilisateurs de GPS ; malheureusement dans les zones de travaux les GPS ne sont pas très utiles à quiconque. Donc je ne peux pas laisser dire qu'on laisse les gens comme ça se débrouiller tout seul et que c'est mal signalé.

M. LE MAIRE : Nicole on est en débat de compte administratif. En venir aux panneaux qui sont mal faits, je suis surpris qu'on nous dise ça et que d'autres veuillent y aller quand même.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je réaffirme que le tramway est bien construit en Espagne et qu'effectivement l'assemblage de certaines rames se fait à Bagnères de Bigorre, on est d'accord, mais la fabrication se fait en Espagne. Alors pour ce qui concerne le service d'Archéologie Préventive, jusqu'à ce jour le seul client c'est la Ville, l'Agglomération sur les fouilles liées au chantier du tramway. La difficulté, c'est qu'on a créé un service simplement pour les besoins du tramway pour pouvoir le livrer à temps avant la campagne électorale, avant les élections de 2014. Le problème, c'est que des années après, d'ailleurs j'ai pu quand même me renseigner lors de la dernière commission Finances, c'est qu'aujourd'hui on n'a aucune visibilité sur les ressources liées à ce service. Bien sûr qu'on avait pour ambition de trouver d'autres clients mais ce service n'a absolument pas réussi à trouver des clients, ce qui veut dire qu'on a un seul client et quand le chantier sera terminé, qu'est-ce qu'on va faire ? Pour le tramway on va devoir gérer ça et on vient une fois de plus alourdir les charges de fonctionnement de la collectivité. Je suis désolée, c'est la réalité.

M. LE MAIRE : Je ne répondrai pas.

Mme Martine JEANNIN : Je vais rester un peu plus modérée. Comme vous nous l'indiquez, c'est la fin d'un mandat électif...

M. LE MAIRE : Non... Martine, vous êtes en pleine campagne électorale, vous ne pensez qu'à ça. Je ne pense pas qu'à ça le matin en me levant, je pense à gérer la ville pendant encore 10 mois. Ce n'est pas la fin d'un mandat et ensuite je me préparerai à gérer à nouveau la Ville de Besançon pour 6 ans.

Mme Martine JEANNIN : C'est vous qui l'avez écrit... je n'ai pas terminé ma phrase. Comme vous l'indiquez, c'est la fin d'un mandat électif et le prochain compte administratif se fera certainement avec une autre équipe.

M. LE MAIRE : Ce ne sera peut-être pas les mêmes, oui.

Mme Martine JEANNIN : Il est grand temps effectivement de changer d'équipe parce qu'on entend ici et là que les élus de la majorité sont fatigués.

M. LE MAIRE : Ça se voit...

Mme Martine JEANNIN : On a pu le constater lors de la commission Finances qui s'est réunie le 5 juin où seulement 2 Conseillers de votre majorité étaient présents et 2 Conseillères de la minorité qui tiennent, j'ai envie de le dire, jusqu'au bout. Merci à ces deux personnes. En ce qui concerne le compte

administratif, il s'agit de la liste des dépenses et des recettes de la Ville pour l'année 2012, budget arrêté à 255 M€. Jusqu'à présent nous avons un schéma bien utile qui nous donnait, en pourcentage, la répartition des frais de fonctionnement par politique, à savoir en 2011 nous apprenions que vous aviez consacré 2 % du budget à l'attractivité, 2 % à la sécurité, 13 % à la solidarité, 26 % au cadre de vie, etc. Cette année, que nenni ! Nous n'avons plus la répartition tant et si bien que le seul tableau qui pouvait avoir un intérêt pour n'importe quel Bisontin non comptable a disparu. Après questionnement dans les services, vous avez fait l'acquisition d'un logiciel pour 400 000 € qui n'est pas en mesure de nous renseigner très simplement. Ceci dit, on a pu remarquer que le budget prévisionnel était de 3 M€ supérieur par rapport à l'année dernière, que les frais de personnel ont augmenté de 2 millions, passant de 82 M€ à 84 M€ en 2012, presque un quart du budget. C'est quand même un poids important et le million qui manque correspond à la ligne «contingents et participations obligatoires», comprenez qui pourra parce que nous, nous ne comprenons pas. Côté recettes, le Département a fait un véritable effort en direction de la Ville de Besançon puisqu'il avait donné l'année dernière 432 000 € et il est passé à 968 000 € cette année. Mais enfin, je le rappelle quand même, les impôts sur le Département sont toujours nos impôts. Alors si vous le permettez je ferai une check list de vos propositions en 2008 qui ont fait polémique, qui ne sont pas arrivées à terme. On peut relever effectivement le coût de la cuisine centrale, vous ne pouvez pas toujours dire que c'est une réussite, l'accueil des enfants handicapés sur Brossolette, la gratuité de l'A 36 qui en fait est devenue payante, les 8 000 places de parking -il n'y en a pas 8 000-, un pôle d'attractivité à Saint-Jacques : on attend de savoir quelle décision vous allez prendre, des logements adaptés aux personnes âgées dépendantes, je vous rappelle qu'il faut 6 mois d'attente, c'est un point très important aussi, votre souhait de développer les jardins familiaux sauf à Montrapon - Viancin, je ne sais pas pourquoi. Vous vouliez demander au gouvernement sur votre brochure «Besançon par passion» que j'ai regardée, qu'il donne des effectifs suffisants pour la sécurité dans les quartiers, où sont-ils ? On peut rappeler aussi les problèmes de l'équipe de foot du BRC qui nous a vraiment affaiblis...

M. LE MAIRE : C'est certainement moi qui suis responsable s'ils ne marquent pas de buts !

Mme Martine JEANNIN : Des subventions, ce n'est pas vous qui managez les subventions ? Les constructions d'immeubles dans tous les quartiers qui, pour certains ne trouvent pas preneurs...

M. LE MAIRE : Entre autres en face de chez vous et qui gêne un peu votre vision...

Mme Martine JEANNIN : ... et surtout votre envie de changer le paysage de Besançon qui n'a pas toujours les moyens de ses ambitions. On le voit avec la construction du tramway comme le dit le Sénateur BOCKEL : «le moment est très mal choisi»...

M. LE MAIRE : Il n'a pas dit ça.

Mme Martine JEANNIN : Besançon est une ville qui se dit et qui est sociale, mais pour faire du social il faut des recettes, vous ne pouvez pas dire le contraire. Alors ces recettes, où allez-vous les trouver ? Comment allez-vous faire pour donner un emploi à chacun sans augmenter les impôts et comment allez-vous faire pour investir ? Voilà ce que je voulais dire en cette fin de mandat. Etre Maire ce n'est pas facile, c'est vouloir être responsable de la ville en voulant plaire à tous. L'avenir nous dira si les Bisontins vous accordent une nouvelle fois leur confiance.

M. LE MAIRE : Moi je ne suis pas du tout en campagne. Le Sénateur BOCKEL a dit une chose importante, il a dit que Besançon et Dijon allaient rester à gauche. Vous voulez transformer ces séances de conseil municipal en séances de campagne électorale, je ne tomberai pas là-dedans sauf quand c'est trop gros, vous venez de parler de la cuisine centrale je viens de donner les explications il y a deux minutes, vous recommencez deux minutes plus tard. Je suis aux commandes, j'y resterai jusqu'au dernier moment, m'apprêtant ainsi à repartir après, chacun jugera. Quand vous dites qu'on est fatigué, non, pas vraiment, je suis en pleine forme, je vous rassure, parce qu'il y en a même qui raconte aussi des choses comme ça, que je serais fatigué, que je serais même malade. Alors je me dis qu'il va falloir peut-être que je publie mon bulletin de santé, pourquoi pas après tout ? Non, le Maire n'est pas malade, il est en pleine forme. Comme on dit dans les quartiers, Madame JEANNIN : «il pète le feu». Il faut faire attention aux rumeurs parce qu'il y a un moment où je vais, moi aussi, à nouveau me fâcher, parce que j'ai des enregistrements relatifs à des choses qu'on a dites me concernant qui sont à la limite. C'est tout, il faut

arrêter de dire et de raconter des sottises sur le compte du Maire ou des Adjoints parce que ces petits engins-là enregistrent tout. Je referme la parenthèse et qu'on arrête de dire qu'un tel ou un tel ne va pas bien ou a tel souci dans des réunions publiques. Vous devriez savoir, dans les réunions publiques il y a des amis mais il y a toujours aussi des gens qui sont là pour écouter ce que vous dites. Je vous ferai entendre un jour éventuellement ce qu'on raconte.

M. Jean-Claude ROY : Madame PEQUIGNOT, je vous rappelle quand même, mais vous l'avez sûrement oublié, que CAF a racheté, à Bagnères, une usine qui était moribonde où le chômage s'était installé, elle a racheté les usines de CFD, les Chemins de Fer Départementaux ex-Soulet qui exploitaient les chemins de fer corses et cette usine avait mis au chômage tous ces personnels. En rachetant cette usine et en investissant 3 500 000 € en décembre 2012, CAF a conforté l'emploi dans cette région. De mémoire il y a aujourd'hui 155 salariés et outre les rames de Besançon, CAF a introduit en France la construction de tramway qu'elle fabriquait et qu'elle montait actuellement en Espagne, donc c'est bien plus que les rames de Besançon que CAF va faire, c'est de l'emploi pour de longues années en France sur le domaine du tramway et pourquoi pas du métro demain.

Comment expliquer à Jean ROSSELOT qu'il se trompe, que le tramway est un élément structurant du réseau Ginko d'agglomération, que c'est un outil de transport de masse qui ne peut pas aller dans tous les quartiers, dans les zones d'activité où on prend le travail le matin, on le quitte peut-être à midi et on le quitte le soir, comment mettre un service cadencé toutes les 5 mn à l'heure de pointe pour desservir des zones d'activités. Ce qui est important c'est que la ligne de tramway soit un élément structurant du réseau Ginko et qu'autour de lui le système s'articule, devienne homogène, complémentaire et qu'autour de lui on déploie 4 lignes dites essentielles qui iront dans les quartiers les plus importants qui ne sont pas desservis par le tramway, par exemple le quartier de Saint-Claude, le quartier de Bregille. Ces 4 lignes essentielles auront la même amplitude que le tramway, 5 h du matin - 1 h du matin, elles circuleront tous les jours de la semaine. Donc voilà la plus-value sur ces quartiers, contrairement à ce que tu disais. Des lignes complémentaires continueront d'irriguer tous les quartiers et soit mettront les habitants de ces quartiers en relation avec le tramway dans des points de correspondance, soit leur permettront à leur gré, d'aller vers un autre quartier sans changer en cours de route, parce qu'il n'y a rien de plus pénalisant qu'une rupture de charges sur son trajet. Le tramway c'est la complémentarité de tous les modes, c'est continuer d'être intermodal avec les trains régionaux sur le Grand Besançon et nous avons la chance d'avoir 12 haltes ou gares et une 13^{ème} dès le 3 septembre à Ecole-Valentin. Nous aurons aussi une intermodalité tarifaire qui permettra à nos abonnés de pouvoir circuler comme aujourd'hui et encore mieux demain, pour un meilleur service, sur toutes les communes de l'Agglomération avec un abonnement qui coûtera le même prix, actualisé par rapport à ce qui existe aujourd'hui. Nous aurons pour les populations captives qui n'auront pas la possibilité de partir de chez elles avec le transport public, le train ou le bus qui continuera à desservir les 58 communes de la périphérie avec 31 lignes qui seront en relation avec le tramway sur les pôles d'échanges. Donc nous continuerons d'avoir toujours cette volonté politique d'offrir à nos usagers, en corrélation avec le Département, les lignes Mobidoubs et la Région avec le TER et les lignes Livéo le meilleur service possible, articulé, optimisé complémentaire au meilleur coût pour les usagers et au meilleur coût pour les collectivités. C'est cela le sens du tramway, c'est de donner une vision à court et moyen terme pour prévoir ce qui allait se passer inévitablement si on était resté au fil de l'eau, un transport public englué dans une circulation automobile grandissante qui, année après année, allait faire en sorte que notre réseau Ginko allait se paupériser. C'est le sens de ce que nous avons fait et nos études ont commencé en décembre 2003. On a commencé en 2003 et on a cheminé, année après année, notre projet a été salué par le Préfet de Région comme un projet exemplaire, projet mature, responsable et réfléchi. Donc il y en a assez d'entendre des choses qui sont injustes, des choses qui sont fausses. Ce qui ne vous fait pas plaisir c'est que ce projet est un beau projet qui va faire plaisir à tous les habitants et à tous ceux qui viennent de l'extérieur. J'accueillais vendredi une délégation qui venait de Berne visiter le chantier du tramway dont ils avaient entendu parler en Suisse. Pourtant les Suisses sont une référence en matière de transport public et ils sont venus voir à Besançon ce projet dont ils ont entendu parler, nous ont-ils dit, dans toute l'Europe, ils sont venus à Besançon. Donc voilà, ce qui nous fait de la peine c'est que c'est un projet qui n'est pas pour deux ans, pas pour dix ans, c'est un projet pour un siècle qu'on est en train de construire et j'ai envie de vous dire ce soir que l'ensemble des élus du Grand Besançon, nous sommes très fiers, très fiers.

M. LE MAIRE : Merci Jean-Claude, c'est tout à fait juste, nous sommes très fiers et d'abord la mobilité ce n'est pas le tramway, la mobilité c'est les bus et le tramway, c'est dans ce sens-là qu'il faut citer.

M. Jean-Pierre GOVIGNAUX : Répéter toujours la même chose et ne jamais tenir compte des réponses, je ne sais pas comment ça s'appelle, en tout cas ça me semble une pathologie incurable.

M. LE MAIRE : Ça s'appelle de la démagogie.

M. Jean-Pierre GOVIGNAUX : Néanmoins je vais répéter une fois encore que le budget du service d'Archéologie Préventive est fonction de l'ampleur des chantiers menés dans l'année, que ce service d'Archéologie Préventive, depuis sa création, n'a jamais eu recours à une subvention d'équilibre, que non pas pour le tramway, ce service a travaillé pour commencer sur Les Passages Pasteur. C'est un chantier exemplaire et de référence au niveau national de par ses conditions de travail. Que ce service a creusé et fouillé boulevard Diderot -ce n'est pas le tram-, avenue Droz -ce n'est pas le tram-...

M. LE MAIRE : La gare.

M. Jean-Pierre GOVIGNAUX : ...la gare -ce n'est pas le tram- et qu'à la rentrée le service va travailler sur le Temple du Saint-Esprit. Le «client» entre guillemets, plutôt l'aménageur, n'est pas la ville, c'est la communauté protestante. Sur Les Passages Pasteur c'était la sedD. La Ville n'est pas le seul client et le service d'Archéologie Préventive a déjà candidaté à l'extérieur dont une fois d'ailleurs où il avait remporté le marché, c'est l'aménageur lui-même qui a renoncé.

M. LE MAIRE : Et je crois qu'effectivement Jean-Pierre a raison de le dire, non seulement on a des clients mais ça coûte moins cher aussi. On fait des économies. D'ailleurs à l'époque tout le monde était d'accord pour ça même certains d'entre vous, d'opposition, vous étiez d'accord pour dire qu'il était juste qu'une Ville comme Besançon... Ce qui était anormal, aviez-vous dit je me souviens, c'est que Besançon n'ait pas un service d'archéologie et maintenant une personne nous le reproche.

Mme Joëlle SCHIRRER : Après ce débat fructueux j'espère, où tout le monde a pu glaner toutes les informations qu'il souhaitait, je vais retourner aux chiffres, c'est une obligation. Vous avez page 80 la présentation du compte administratif où sont portés les résultats globaux pour chacun des dix budgets.

Budget principal : - 19 025 203,76 € en section investissement, pour la section fonctionnement 28 488 882,64 €, résultat global : 9 463 678,88 €.

Budget Eau : - 449 994,05 € en investissement, en fonctionnement : 2 217 889,11 €, résultat global : 1 767 895,06 €.

Budget Assainissement : - 2 224 206,72 € en investissement, en fonctionnement : 3 180 134,08 €, résultat global : 955 927,36 €.

Budget Service de Soins à Domicile aux Personnes Agées, en investissement : 171 994,05 €, en fonctionnement : 114 558,71 €, résultat global : 286 552,76 €.

Budget Forêts Communales : Investissement : 244 757,41 €, en fonctionnement : 0,00 €, résultat global : 244 757,41 €.

Budget ZA Champs Montants : En investissement : - 31 043,37 €, en fonctionnement : 26 093,95 €, résultat global : - 4 949,42 €.

Budget ZA Thomas Edison : En investissement : - 191 270,98 €, en fonctionnement : 3 957,80 €, résultat global : - 187 313,18 €.

Budget Chauffage Urbain : En investissement : - 739 303,15 €, en fonctionnement : 1 357 405,84 €, résultat global : 618 102,69 €.

Budget Archéologie Préventive, là Mme PEQUIGNOT va sûrement bien écouter. En investissement : 24 523,01 €, en fonctionnement : 363 623,33 €, donc le résultat global est positif : 388 146,34 €.

Budget ZA Madeleine Brès : En investissement : - 236 555,94 €, en fonctionnement : 0,00 €, résultat global : - 236 555,94 €.

Total de la section investissement : - 22 456 303,50 €.

Total de la section fonctionnement : 35 752 545,46 €.

Le résultat global : 13 296 241,96 €.

Après lecture de ces chiffres, je vais, conformément à l'article L 2121.14 demander à M. le Maire de se retirer pour permettre au Conseil Municipal de procéder au vote. Y a-t-il des oppositions ? 6. Y a-t-il des abstentions ? 2. Le Compte Administratif est donc voté. Je vous remercie.

M. le Maire réintègre la salle.

Mme Joëlle SCHIRRE : Je laisse la place à M. le Maire en lui donnant les résultats du vote : 6 oppositions, 2 abstentions, le compte administratif est donc voté à une large majorité.

M. LE MAIRE : Merci ma chère Joëlle et merci de l'avoir voté, en tout cas pour ceux qui l'ont voté».

Après en avoir délibéré et sur avis de la Commission n° 1 (2 pour - 2 contre), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (6 contre - 2 abstentions), décide :

- d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2012 et prend acte de la reprise au budget 2012 des reports de crédits détaillés dans les états joints,

- d'approuver le rapport sur les actions menées en matière de Développement Social Urbain joint en annexe.

M. le Maire ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote :

Résultats du vote :

- Nombre de membres en exercice : 55
- Nombre de membres présents : 46
- Nombre de procurations de vote : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 51.

Votes :

Pour : 43

Contre : 6

Abstentions : 2.

Date de la convocation : 10 juin 2013.

Récépissé préfectoral du 25 juin 2013.